

La mécanisation du travail de la vigne a engendré de nouvelles façons d'aménager les chemins et la collecte des eaux de ruissellement.



### IMPACT PAYSAGER LIÉ AUX AMÉNAGEMENTS DU VIGNOBLE

Si les pratiques culturales ne modifient pas substantiellement les paysages, divers travaux d'aménagement peuvent, en revanche, avoir un impact fort :

- les chemins d'exploitation et de collecte des eaux de ruissellement lorsque leurs coloris diffèrent du sol environnant ;
- les travaux de terrassement modifiant la topographie (ex : arasement de terrasses viticoles).

Ils accompagnent souvent la mécanisation du travail de la vigne et ne peuvent être totalement évités que dans les secteurs où l'exploitation reste manuelle.



Les coloris des chemins de béton se détachent sur les sols environnants.



Les sols du vignoble : une dominante de brun, résultant de l'altération des roches.

Les chemins en concassé ou enherbés sont plus discrets, mais moins résistants à l'érosion.



La dégradation progresse sur les chemins en béton nécessitant à long terme, de nouveaux aménagements.



La collecte des eaux de ruissellement se fait par trois procédés : les canalisations de béton en bord de route, les fossés enherbés, les chemins d'exploitation avec pente et contre-pente.

### BESOINS DE GESTION

Différents aménagements de chemin ont été réalisés, selon la nature des sols et les besoins de l'exploitation. Les chemins de béton s'insèrent peu dans le paysage, en raison d'une pigmentation trop claire, plus proche de la roche saine que de la roche altérée qui compose les sols. Une coloration plus discrète est à privilégier. La collecte des eaux de ruissellement par les chemins d'exploitation est astucieuse. Mais elle accélère la « fuite » des eaux de pluies vers les rivières, accélérant la montée des eaux par temps d'orage. Des bassins de rétention seront certainement nécessaires dans un proche avenir.



Quelques arbres dispersés ont été maintenus au sein des vignes.



VERGERS : ils se composent de noyers, pommiers, pruniers, cerisiers.



## LE PATRIMOINE ARBORÉ : ÉVOLUTION ET IMPACT PAYSAGER

Les saules appelés localement **avenchers**, dont les rameaux courts servaient à lier les sarments de vigne, les pêcher de vigne et cognassiers au port rabougri, les noyers utilisés anciennement comme monnaie d'échange, les vergers, haies et arbres isolés, tendent à disparaître, risquant d'appauvrir les paysages du coteau. Quelques résineux ont fait leur apparition en limite du site. Ils n'appartiennent ni à l'identité rurale du coteau, ni à l'étage de végétation.

Pêchers de vigne, cognassiers (rabougris), noyers : ils ont quasiment disparu du site.



Les résineux font ponctuellement leur apparition. Or, ils ne correspondent ni à l'étage forestier, ni à l'identité rurale des lieux.



LE SAULE OU AVENCHER : variété locale à petits rameaux, utilisés autrefois pour lier les vignes, encore nombreux « Sous la Roche ».



## BESOINS DE GESTION

Préservation des arbres existants ou remplacement à proximité en un lieu non gênant pour la viticulture.

Entretien et taille.

Remplacement progressif des résineux par des feuillus dans les abords immédiats du site.

Muret de soutènement de type « gabion »  
(cages de grillage remplies de pierres)



Gros blocs appareillés à sec



Gros blocs avec espaces pour  
reprise de la végétation

PAS DE MURS EN BÉTON, MAIS DE NOUVELLES  
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION



Suite au remembrement, l'Association a construit des chemins d'exploitation, ainsi que des murs de soutènement en grosses pierres de calcaire compatibles avec une bonne gestion de la vigne et offrant une face plane. Leur impact paysager est satisfaisant.

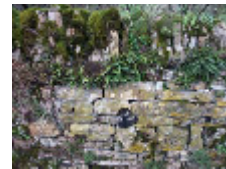


## LES MURETS : ÉVOLUTION ET IMPACT PAYSAGER

Le vignoble du Château-Chalon s'inscrit dans un environnement de pentes fortes. Afin de diminuer la pente, et donc le ruissellement et l'érosion des sols, de multiples terrasses, soutenues par des murets de pierre sèche, ont été construits au fil des siècles. Les roches utilisées, extraites à proximité immédiate, ont la couleur du substrat rocheux local. La quasi totalité des murets du site sont des murs de soutènement. Traditionnellement, aucun mur de clos ne cloisonnait le vignoble.



MURS TRADITIONNELS :  
Appareillage à soubassement horizontal, parfois stabilisées par des bols ou des pierres posées de champ sur le haut du mur.



20°

DIVERS PROBLÈMES : Éboulement ou enfouissement, empierrement non assemblé, utilisation de roche en boule qui ne présentent pas de face plane, juxtaposition de murs de facture très différente, destruction de murets lors de l'extension de la vigne, perte de cloisonnements à l'identité du site, ...



### BESOINS DE GESTION

Entretien régulier par la remise en place des pierres qui se déchaussent et coupe de la végétation.  
Réhabilitation ou construction de murets compatibles avec une bonne gestion de la vigne et selon des techniques adaptées.

La plupart des abris de vigne sont accompagnés de quelques arbres, qui les masquent partiellement à la vue.



### ABRIS DE VIGNE ET ORATOIRES : ÉVOLUTIONS ET IMPACTS PAYSAGER

La plupart des abris de vignes sont des petites maisonnettes à toiture couleur vieille tuile, généralement à deux pans, plus rarement à un ou quatre pans. Quelques arbres les accompagnent généralement.

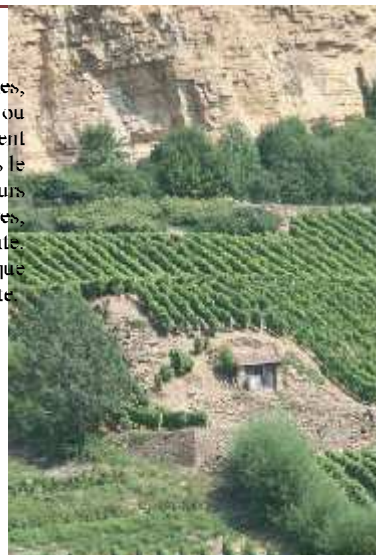
Deux tendances d'évolution peuvent être observées : soit la construction d'abris à murs de pierre et toit en laves, particulièrement discrets et pittoresques dans le paysage, soit la construction de maisons « modernes », à murs blancs sans accompagnement arboré, qui se perçoivent nettement dans le paysage, sans le valoriser grandement.



La maisonnette vigneronne « Clos Bacchus » polarise et valorise les paysages environnants, en AOC Château-Chalon.



Quelques abris de vignes, récemment réhabilités ou bâtis, s'insèrent particulièrement dans le paysage grâce à leurs murs de pierre et toitures de laves. Ils renforcent le pittoresque du site.



Les abris plus récents avaient pris diverses formes. Leur usage ne semble plus nécessaire à la viticulture actuelle.



Les calvaires et oratoires rappellent que le vignoble de Château-Chalon fut propriété des Clarelles jusqu'à la révolution.

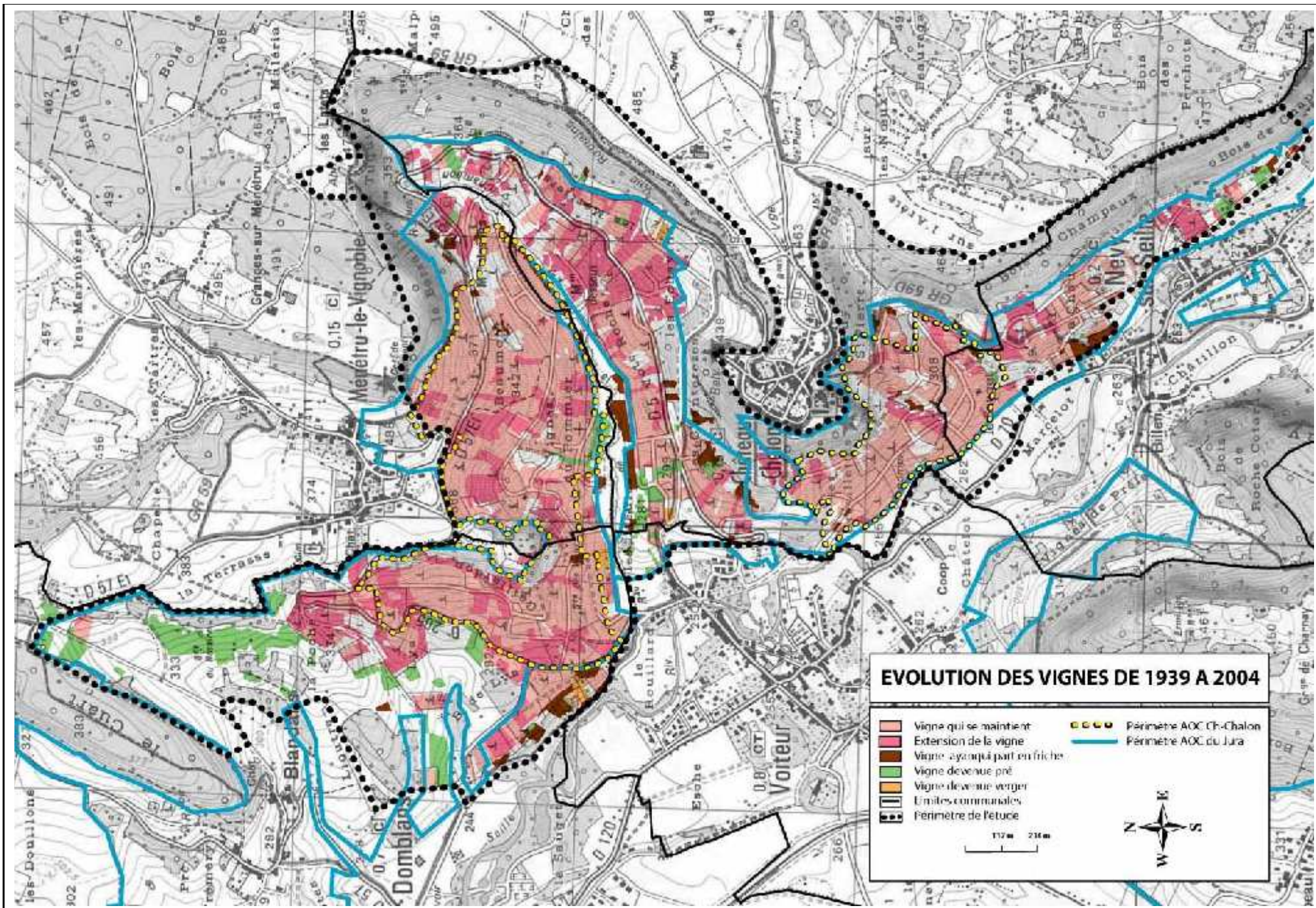
L'oratoire de Meaître, est situé dans l'alignement de la Croix de Beaune et de l'oratoire du port de Nery.

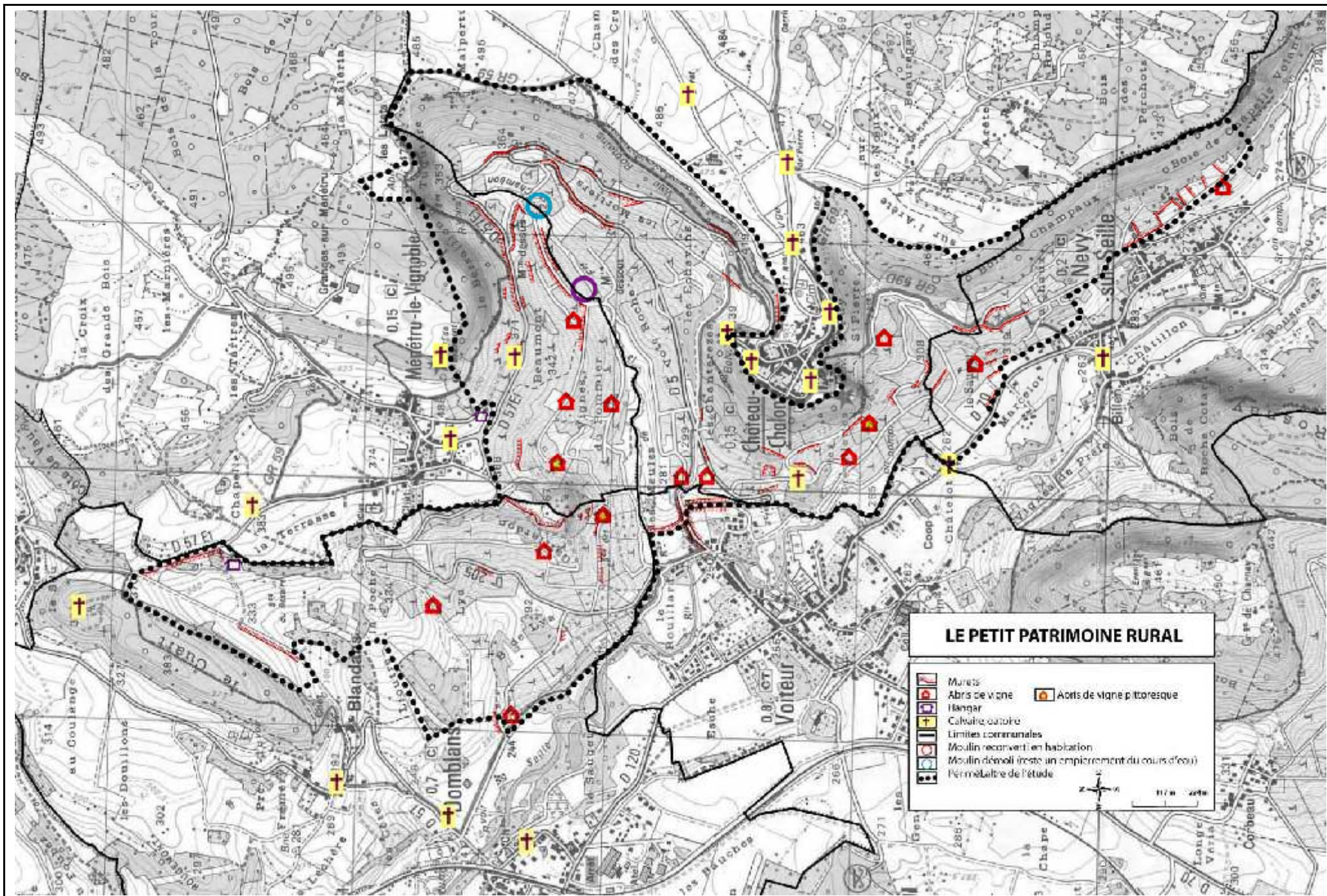
De petites constructions, avec murs de moellons ou de pierre de taille, avec couverture de laves, peuvent être observés dans les environs immédiats du site du Château-Chalon. Elles peuvent servir de



### BESOINS DE GESTION

Eviter l'évolution des abris de vigne vers des modèles de construction qui font référence aux pavillons de banlieue, et qui risquent de banaliser les paysages. Une référence traditionnelle, avec murs de pierre et toits de laves ou de tuiles plates est préférable et plus valorisante pour le site. La diversité peut être recherchée tout en faisant référence à un même style.





Évolution des superficies agricoles utilisées (RGA 2000)

EVOLUTIONS RECENTES

	1979	1988	2000
Château - Chalon	1347	303	295
Domblans	311	182	107
Menétruy - Vign	293	280	235
Nevy Seille	260	187	236
Voiteur	436	384	381
Canton Voiteur	6219	5873	5594

3° Les autres activités forestières

L'ACTIVITÉ AGRICOLE AUTRE QUE LA VITICULTURE

Les recensements agricoles de 1979 à 2000 montrent une tendance au déclin de la pratique de l'élevage dans les cinq communes concernées par le site du Château-Chalon, ainsi que dans les communes limitrophes de la culture de maïs. Les surfaces agricoles diminuent globalement, suite à l'abandon des surfaces toujours en herbe, accompagnant l'élevage extensif, se réduisant également, tandis que les terres labourées s'étendent. Les surfaces agricoles baissent de 2000 têtes de bétail durant ces vingt dernières années. Le nombre de bovins passe de 2000 à 1200 têtes de bétail durant ces vingt dernières années. Le nombre de bovins passe de 2000 à 1200 têtes de bétail durant ces vingt dernières années. Le nombre de bovins passe de 2000 à 1200 têtes de bétail durant ces vingt dernières années.

Évolution de la moyenne des superficies agricoles par exploitation professionnelle

	1979	1988	2000
Château - Chalon	128	26	29
Domblans	34	38	confidentiel
Menétruy - Vign	32	31	32
Nevy Seille	13	18	16
Voiteur	29	34	33
Canton Voiteur	31	40	50

Évolution des terres labourables

	1979	1988	2000
Château - Chalon	1166	108	168
Domblans	111	57	63
Menétruy - Vign	100	102	109
Nevy Seille	40	62	88
Voiteur	172	173	177
Canton Voiteur	2202	2073	2626

Évolution des surfaces en maïs

	1979	1988	2000
Château - Chalon	0	0	0
Domblans	10	4	confidentiel
Menétruy - Vign	10	confidentiel	confidentiel
Nevy Seille	3	confidentiel	0
Voiteur	2	6	25
Canton Voiteur	36	129	183

Évolution des surfaces toujours en herbe

	1979	1988	2000
Château - Chalon	1166	161	84
Domblans	183	115	39
Menétruy - Vign	143	143	79
Nevy Seille	189	96	104
Voiteur	224	183	151
Canton Voiteur	3715	3488	2621

Évolution du cheptel bovin

	1979	1988	2000
Château - Chalon	1386	250	212
Domblans	141	confidentiel	confidentiel
Menétruy - Vign	247	219	confidentiel
Nevy Seille	144	123	confidentiel
Voiteur	523	376	387
Canton Voiteur	7125	5655	5065

Atouts et enjeux

Les herbages s'étendent essentiellement dans le vallon du coteau. Situés dans une zone AOC Côtes du Jura, ils sont soumis à des exigences élevées.

Besoins de gestion

Face à la prise agricole du secteur (liée au déclin de la viticulture), il est important de veiller à l'entretien des paysages agricoles ouverts dans les perspectives les plus intéressantes, notamment excessive du maïs qui masque la vue une partie de l'année et de veiller au maintien du petit patrimoine rural si les terres sont reconverties en vigne (maintien des alignements d'arbres, des saules et prés humides, des quelques murets).

LA GESTION FORESTIÈRE

Les forêts du site soulignent traditionnellement les plus fortes pentes, impropres au labour et au pâturage. Il s'agit essentiellement de peuplements de chênes pubescents, mêlés de chênes sessiles hybridés avec le chêne rouvre. Le bas des pentes, au sol plus profond, comporte des bois plus vigoureux. Le hêtre et le frêne, ainsi que les érables champêtres ou sycomores, se développent bien sur les pentes moyennes et fortes. Les expositions chaudes, orientées vers le sud, sont favorables à la culture de maïs et à la culture de vignes.

Une partie des forêts situées sur les fortes pentes est communale, soumise au régime forestier. Il s'agit de forêts de protection, exploitées de façon légère : prélèvement des bois arrivés à maturité, par pied ou par bouquets, et coupe de bois d'affinage par les habitants, pratique qui tend à se perdre avec les nouveaux modes de vie. Le bois est récolté pour le marché allemand (fabrication de couronnes de l'évent).

La forêt tend à s'étendre sur les terrasses de mi-pente, les forêts privées, développées sur d'anciennes terres agricoles abandonnées, ne sont ni gérées, ni exploitées.

Atouts et enjeux 2000

Peu productives, les forêts du site du Château-Chalon sont découvertes. La forêt joue un rôle paysager positif lors de la découverte du site lorsqu'elle masque les points de vue, les structures du relief et des cours d'eau.

Besoins de gestion

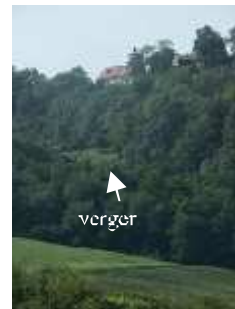
Les paysages forestiers situés sur les pentes sont sensibles. Mais leur exploitation légère ne devrait pas entraîner des coupes rases, susceptibles d'artificialiser le paysage. Les essences plantées sont principalement des feuillus adaptés aux milieux naturels. Les résineux ne sont plantés que sur le sommet plat de la butte du Quart, en limite nord du site, et donc peu visibles. La gestion forestière visera à préserver la lisibilité d'éléments naturels sur les terrasses agricoles sous Château-Chalon, cours d'eau et murets. Il s'agit également de veiller à ce que les éléments disgracieux du paysage, qui ne peuvent être résorbés (ex : transformateur, ligne moyenne tension, ...) restent masqués par les boisements, ce qui peut entraîner quelques plantations ponctuelles. Afin de garantir un ensoleillement maximum à la vigne en limite de forêt, notamment sur la haute terrasse alluviale de la Seille à Nevy, il serait souhaitable de reculer de quelques mètres les lisières des forêts.

La forêt s'étend sur les plus fortes pentes du premier plateau jurassien et souligne ce relief structurant.



### L'AGRICULTURE ET LA FORÊT : ÉVOLUTION, IMPACT PAYSAGER

La forêt, contenue sur les sols les plus pentus lors des périodes de forte pression agricole et viticole (au 19<sup>ème</sup> siècle par exemple), soulignait le relief et contribuait à la lisibilité du relief. Aujourd'hui, malgré la reprise de la viticulture depuis la seconde guerre mondiale, les terres agricoles les plus difficiles ne sont plus exploitées. Des points de vue remarquables se ferment, le paysage s'uniformise, des attraits touristiques disparaissent.



L'agriculture, professionnelle ou de loisirs, entretient des paysages ouverts riches en perspectives vers les points forts du paysage.

L'extension forestière vers les prés et anciennes vignes en pied de coteau rend le paysage plus confus, moins structuré. Elle masque certaines perspectives vers reconquiert sans relâche les anciennes terrasses potagères, fait disparaître progressivement les éboulis et certains abrupts rocheux qui entourent le village pittoresque et délimitent sa plateforme rocheuse.

La forêt masque un hangar agricole implanté en limite de plateau et contribue au cadre naturel du coteau.



Les terres AOC Côte de Blandans sont actuellement exploitées en prés et en culture de maïs.



Agnes vers les paysages agricoles bucoliques depuis le vallon de Blandans.



Des alignements de noyers et de frênes, des saules non taillés, contribuent à l'ambiance particulière du vallon agricole de Blandans.



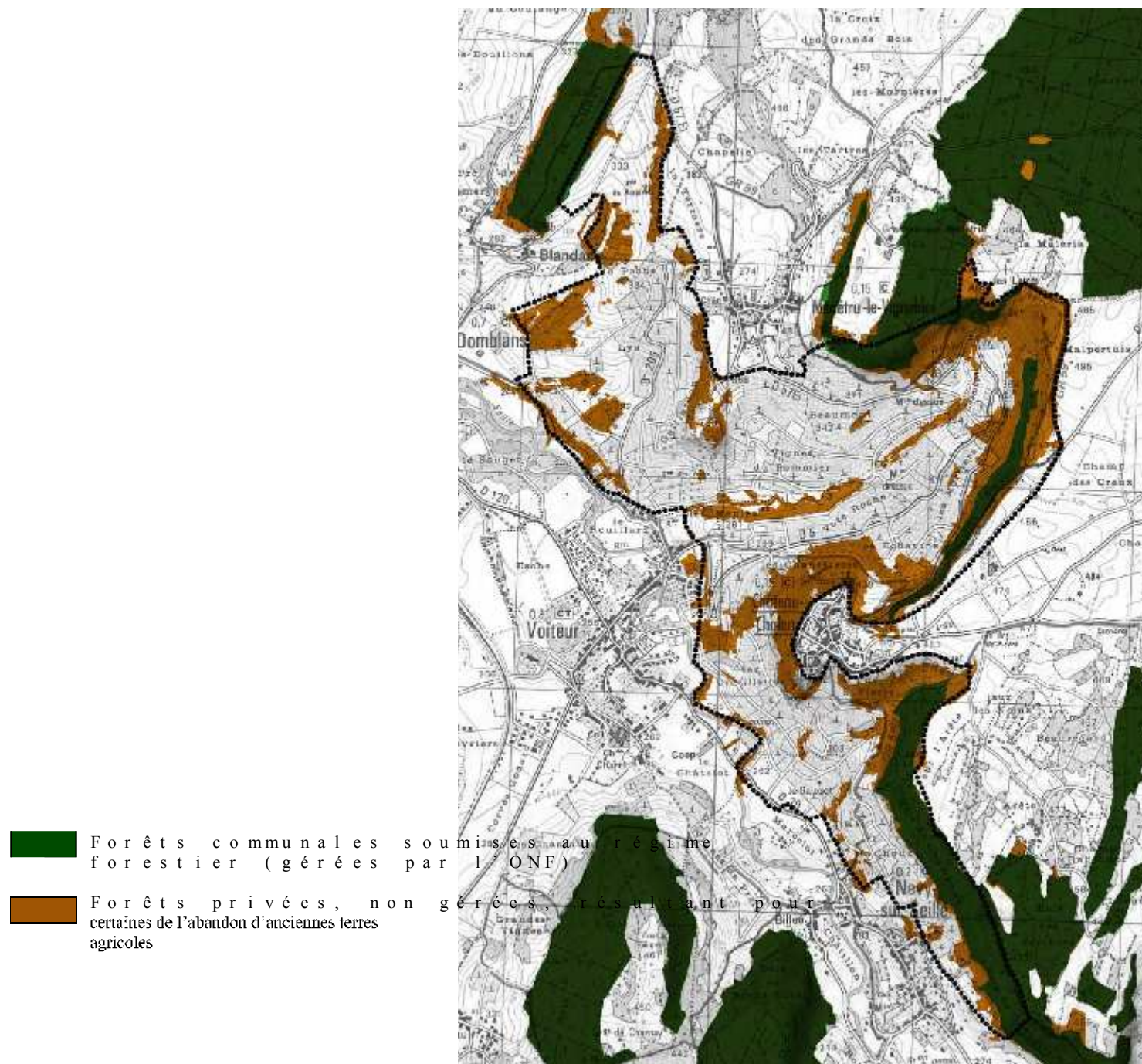
### BESOIN DE GESTION

Poursuivre les soutiens à l'activité agricole et à la petite agriculture de loisirs, pour l'entretien des terres difficiles à exploiter, mais néanmoins nécessaires au pittoresque des perspectives.

Exemples :

Entretien des perspectives vers les éperons du Gaillardon et de Château-Chalon de Blandans ; poursuivre la mise en valeur du Gaillardon ; entretenir les terrasses de Château-Chalon (vigne ? potager décoratif ouvert au public ? ...).





## 4° Les diverses infrastructures (réservoirs)

*La décharge de Voiteur située au pied des falaises*

Elle s'est développée dans une ancienne carrière de calcaire. Seuls des déchets inertes de classe III y sont autorisés (terre, plâtre, parpaing, briques du BTP). Les déchets ménagers sont collectés dans le cadre du tri sélectif et d'une déchetterie intercommunale située à Dornblans. Le Département du Jura incite les structures intercommunales à prendre en charge ce type de problème, et apportent un soutien financier dans le cadre des Contrats Territoriaux Communautaires. Ainsi, la résorption de la décharge nécessiterait, au préalable, qu'un site d'accueil des déchets inertes soit défini à l'échelle de la CCCIS, ou éventuellement à l'échelle du Pays Léodoricain, dans le cadre d'un réseau de décharges de classe III organisé par l'association BATINERTES (qui a reçu une délégation de service publique, du SYDOM pour gérer ces déchets). La décharge de Voiteur pourrait être résorbée, après une étude d'impact (notamment sur l'eau) réalisée par le SYDOM (Syndicat Départementale du Traitement des Ordures Ménagères). La municipalité de Voiteur a pris une délibération de principe pour fermer la décharge. Un budget de réhabilitation du site a été voté. Le site de la décharge offre une vue plongeante vers le village et le château Charrin. La municipalité souhaiterait le réaménager sous forme de place de pique-nique (pour accès pédestre uniquement).

**IMPACTS ET ENJEUX**

Tout en restant relativement discrets, la décharge, les réseaux aériens, les châteaux d'eau et le transformateur apportent une note de banalité au site du Château-Chalon. La grande sensibilité patrimoniale s'accommodent mal de ces équipements. Un effort d'insertion paysagère supplémentaire et de réaménagement serait encore souhaitable.

**BESOINS DE GESTION**

- Carrière : reprofilage des pentes, couverture de terre végétale, nouvel aménagement, par exemple d'une point de contemplation du paysage, selon l'identité rurale spécifique au coteau environnant (réinsertion dans la topographie de la petite cascade, plaquettes de calcaire grisâtre, plantation de pêcher de vigne comme plus haut sur le coteau, ou de cognassiers traditionnels au site ou de saules avencher, pose d'un mobilier rural sobre et discret, valorisant pour le lieu, ...).
- Réseaux aériens : mise progressive en souterrain de l'ensemble des lignes électriques, de moyenne et de basse tension. Réaménagement de la décharge en même temps que la mise en souterrain de la ligne de moyenne tension qui la traverse. Si enfouissement impossible, maintenir un couvert arboré au niveau de la décharge, de façon à ce que les deux lignes qui la traversent se perçoivent le moins possible.
- Transformateurs, château d'eau et station de pompage : privilégier leur végétalisation, en référence aux murs de pierre recouvert de lierre (favoriser la pousse de lierre ou de vigne sauvage sur une partie au moins des constructions, poursuivre la végétalisation des toits plats des châteaux d'eau du fond du vallon).
- Des ouvrages routiers sont nécessaires pour stabiliser la route D5 située dans une zone de glissement de terrain. Le département, qui en a la charge, a recours à des murs de soutènement en blocs de pierre, plus adaptés qu'un mur de béton. La qualité de l'agencement des pierres est toutefois à rechercher.

*Les lignes électriques*

Deux réseaux de lignes de moyenne tension et une ligne de basse tension sont enfouies dans le sol. Leur enfouissement dans le sol rocaillieux serait nécessaire, mais relativement coûteux, particulièrement en ce qui concerne les travaux de terrassement. Cet enfouissement a été réalisé en ce qui concerne

*Les châteaux d'eau, station de pompage et transformateurs*

Trois châteaux d'eau, une station de pompage et un transformateur sont perceptibles dans le site en cours de classement. Deux châteaux d'eau, situés dans le site en un lieu encaissé, disposent de toitures pouvant être végétalisées. Le château d'eau de Menéru, la station de pompage de Voiteur et le transformateur, par leurs aspects très discrets, se perçoivent dans le paysage. Une végétalisation et une modification de couleur pourraient améliorer leur discrétion.

*Risques de mouvements de terrains et impact sur*

Le site du Château-Chalon, situé sur des marges de risques de mouvements de terrain. Un Plan de Prévention contre les Risques Naturels a été approuvé à Dornblans et à Nevy-sur-Seille en 1996. Il est en cours de mise à jour. Le site est en zone de risque de glissement de terrain qui se gorgent ou glisse lorsqu'il est gorgé d'eau, nécessite des ouvrages particuliers. Le drainage est indispensable à l'arrière des murs de soutènement (par drain et par cailloulis enterrés). Les murs de pierre sèche, sans joint cimentés, apparaissent préférables aux murs de bétons, car ils s'adaptent mieux aux modifications du sol, sans se briser.

Les mouvements de terrains nécessitent des travaux constants sur la route D5. Le Conseil Général a engagé un programme d'actions, à la demande des élus locaux, visant à renouveler l'enrobé de la chaussée, et à construire des murs de soutènement. Le captage des sources diffuses, en amont des ouvrages, nécessiterait des travaux de terrassement qui ne pourraient être réalisés qu'en plusieurs opérations.

On peut souligner que les multiples haies d'osier (saule dit avencher localement) contribuaient certainement à la tenue des sols et à leur assèchement, cela d'autant plus que la nécessité de greffer le raisin savagnin sur des porte-greffe, dont le chevelu de racines s'enfonçait dans le sol à une profondeur de 2 mètres.

LIGNES ÉLECTRIQUES DE MOYENNE TENSION :

dans le vignoble de Ménétru



vers la décharge de Voircur



**IMPACT PAYSAGER DES INFRASTRUCTURES**

Pylônes de moyenne et transformateur, châteaux d'eau ouvrages routiers et décharge, tout en restant discrets, n'enjolivent guère le site. La grande qualité des paysages du coteau rend leur insertion paysagère plus exigeante.

L'insertion paysagère du TRANSFORMATEUR pourra être renforcée, par exemple, par sa végétalisation (lierre comme certains murs du coteau, vigne sauvage, ...). Il pourrait également être remplacé par un transformateur de plus petite taille.



Certains murs du coteau disparaissent sous une végétation prédominante...

... une éventuelle référence pour l'insertion d'équipements, disgracieux.

OUVRAGES ROUTIERS :

L'instabilité des terrains sur certains tronçons de la D5 nécessite une consolidation des terrains et la construction de murs de soutènement. Des blocs de grand volume retiennent la terre par leur poids. Aucun mur de béton n'est présent dans le site.



Balustrade de pierre, selon l'identité du coteau.



La couleur ocre - CHATEAU - CHALON - TOITURE plus végétalisée ou végétalisable.



Le talus de la décharge est partiellement visible, avec dépôt de matériaux de construction.



Située au cœur du site du Château-Chalon, la falaise du village perché, la DÉCHARGE mériterait une résorption rapide. Un projet est en cours en ce sens.



La décharge a pu être prolongée à rupture de pente de la Petite Côte. Elle est développée sur l'emplacement d'une ancienne carrière. Elle offre un point de vue panoramique vers Voircur et le château Charrin en contrebas.

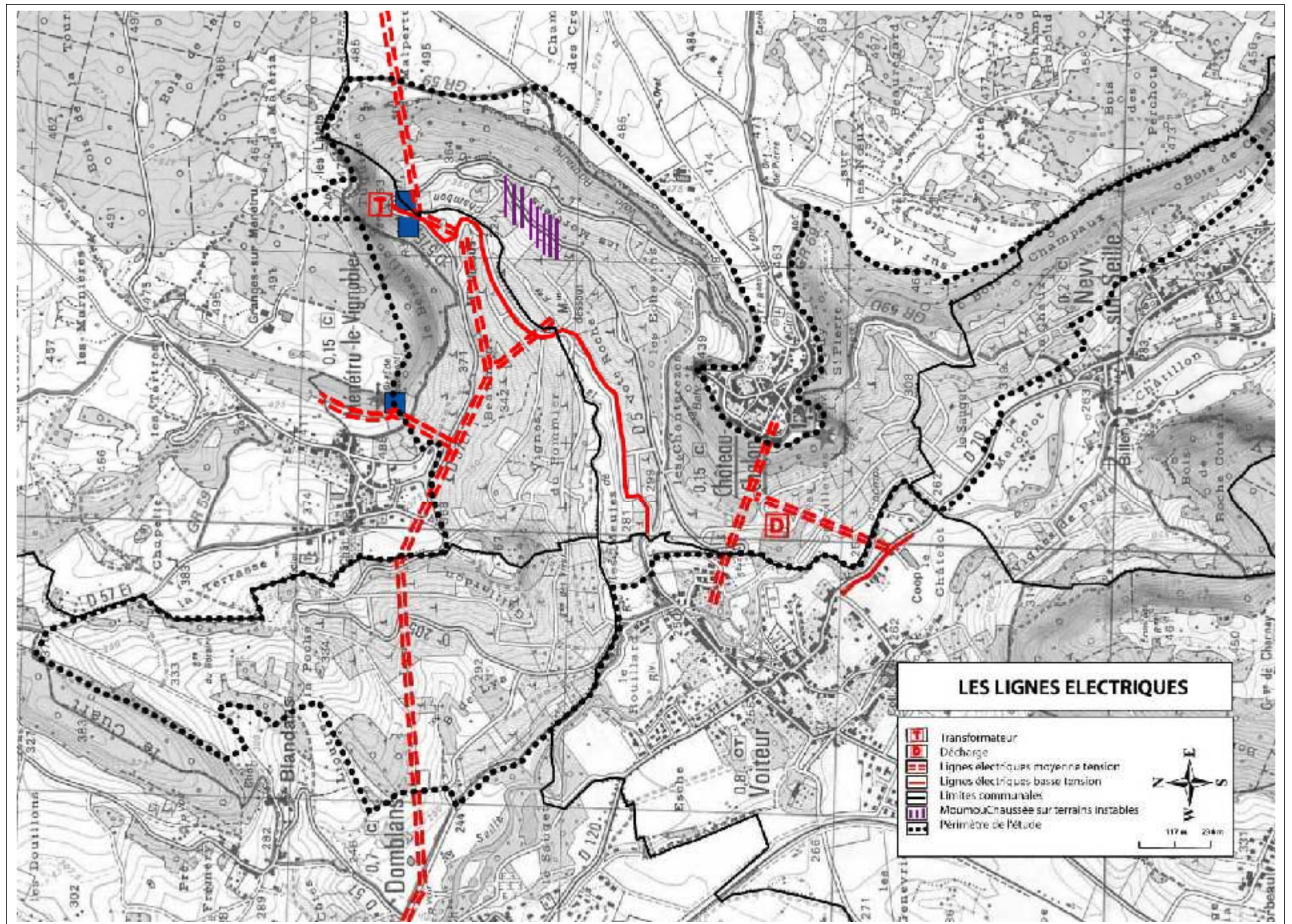
**BESOINS DE GESTION**

Entoussement des réseaux aériens.

Résorption et retraitement de la carrière (cessation d'activité au profit d'une autre décharge, reprofilage et stabilisation des pentes, requalification du lieu, par exemple couverture de terre végétale pour enherbement et aménagement d'un point de vue, ...).

Insertion des transformateurs et châteaux d'eau par le color et la végétation.

Aménagements routiers en référence aux murs du site (ex : par d'aire de stationnement asphaltée, murs de soutènement de qualité, ...).



5° L'attrait touristique du vignoble

Capacité d'accueil touristique en 2004 /2005  
selon la documentation de l'Office de Tourisme et de la CCCHS

	Hôtel	Restaurant ou café	Camping	Chambre d'hôte	Gîtes ruraux et accueil paysan	Gîte d'étape
Château-Chalon		1 restaurant		1*** 8 personnes	1** 5 personnes	
Domblans	1** 7 chambres					
Menétrou-Vignoble				1 4 personnes	3 25 personnes	1 15 personnes
Nevy/Seille		1 café		2 13 personnes		
Voiteur				2*** 17 personnes	1** 1*** 8 personnes	
CCCHS	2** 32 chambres	7 330 couverts Etvioz	1 52 places	12 78 personnes	14 74 personnes	1 gîte équestre 16 personnes

**ATOUTS ET ENJEUX**

Le site du Château-Chalon est Revermont, représenté fréquemment dans les prospectus touristiques. Il est inséparablement associé aux villages pittoresques qui le ponctuent, dont le patrimoine bâti est typique de l'identité architecturale locale. Ainsi, les enjeux patrimoniaux du site sont importants, ainsi que ses enjeux pour l'image de marque du Jura et de ses vins.

**BESOINS DE GESTION**

Face aux enjeux patrimoniaux souhaitable d'entretenir l'image d'un vignoble pétri d'histoire, en mettant en valeur ses murs de pierre sèche, son patrimoine arboré spécifique, des abris de vigne à l'architecture typée, ...  
La dimension de promontoire de vision du site est importante, en raison de sa morphologie pentue, mais également en raison des places fortes qui en ont tiré parti. Aussi, l'entretien des points de vue et des belvédères, par la coupe des friches arborescentes, est fondamental.  
La qualité des itinéraires de découverte doit être recherchée, par l'entretien des routes et des sentiers, mais aussi par l'entretien d'échappées visuelles le long des sentiers, d'aires de vision le long des routes, éventuellement de petits points de stationnement aux départs des sentiers. Il est souhaitable, lors des aménagements, de faire référence à l'identité rurale spécifique du coteau (pas d'aire de stationnement asphaltée, ...).  
Actuellement, les enseignes restent rares et discrètes. Il semblerait souhaitable que cette situation perdure.

*Les attraits touristiques existants et vignoble au patrimoine, belvédère*  
Le vignoble du Château-Chalon est un point d'attrait. La Percée du Vin Jaune est un événement touristique de grande notoriété, qui attire chaque année 120 000 à 200 000 visiteurs.

Le site du Château-Chalon, proposé au Classement des Plus Beaux Villages de France « Petites Cités Comtoises de caractère », au même titre que le village de ... bénéficier de ces labels, plusieurs villages des environs sont également marqués par une architecture typée. Ainsi, la dimension patrimoniale du bâti, mais également des paysages environnants, est importante pour l'attrait touristique du secteur.

Situé sur le front de côte en rupture de pente du ... sur ses environs. Certains promontoires de vision, situés en limite externe du site, ont été aménagés en belvédère : belvédère du Grand Cour, du Petit Cour, de la Croix Beaumont à Menétrou. Seul un point de vue apparaît aménagé directement dans le site proposé au classement, au niveau d'une place rurale à l'entrée de Menétrou.

Le village de Château-Chalon, très attractif tant confronté à une circulation automobile difficile. Afin de diversifier les d'attraits, la CCCHS encourage la création d'activités de découverte complémentaires. Ainsi, Menétrou travail à deux projets : la « Maison des plantes » lieu d'animation et de formation concernant la valorisation des plantes sauvages (séchage, distillation, gastronomie, ...) ; la mise en valeur des vestiges de l'ancienne forteresse du Gaillardon.

*Les paysages présentés dans les documents touristiques*  
La falaise de Château-Chalon, le vignoble du Puy ... illustrations des prospectus touristiques, comme symboles des Vins du Jura et du vignoble du Revermont. Les chemins d'exploitation de béton n'y apparaissent guère.

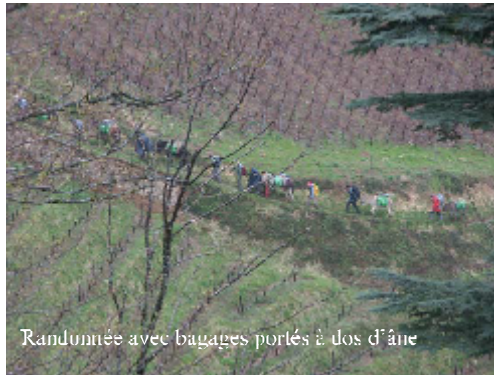
*Le site est traversé par trois voies départementales : la D 5, la D 57E, et la D205. Elles comportent quelques délaissés routiers, utilisés comme aire de stationnement et de vision, avec sol en concassé ou asphalté en cours de dégradation (ancien tournant rectifié), avec murs de soutènement de gros blocs de pierre.*

**Les sentiers majeurs**

Le site est traversé par le GR59, ainsi que par quatre circuits à thème : le Vin Jaune, les Châteaux, le Vignoble, le Savagnin. L'éperon de Château-Chalon, long époint focal. Les deux cornes qui le délimitent sont également bien mises en valeur. La promotion du reste du territoire est moins forte pour l'instant, les sentiers apparaissant d'un intérêt local.  
L'équipe des emplois verts de la Communauté de Communes, AGATE, assure l'entretien des sentiers, ainsi que la mise en valeur du petit patrimoine proche : murs de pierre sèche, source.  
Un balisage discret a été mis en place sur divers supports : piquets de bois, rochers électriques, ce qui est moins valorisant.

**Les enseignes**

Elles sont rares, certaines communes ayant pris un arrêté contre la pose d'enseigne.



Randonnée avec bagages portés à dos d'âne

### L'ACCUEIL DES VISITEUR ET SON IMPACT PAYSAGER

Un réseau de sentiers variés, entretenu par l'équipe d'emplois verts de la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille, permet la découverte du site. L'Impact des tracés, les aires d'accueil et le balisage restent discrets. La plupart des belvédères sont périphériques au site. Seul le Gaillardon pourrait, à terme, constituer un promontoire de vision interne au site.

Débouché du GR9 (appelé la Vie des Portes et Voie Romaine à cet endroit) sur la D5. Il s'agit de veiller à la sécurité des randonneurs lors de la traversée de la route départementale.



De multiples sentiers, entretenus par l'équipe d'emplois verts, sillonne le site du Château-Chalon et les environs.

Enseignes rares et sobres.



Tourant rectifié, utilisé en aire de stationnement et de vision.

Les aires de stationnement sont peu aménagées et conservent de ce fait un caractère rural.



Le balisage des chemins touristiques reste discret et s'appuie sur des supports divers, parfois valorisant comme un muret de pierre sèche parfois peu valorisant comme un pylône électrique.

Les principaux belvédères actuellement aménagés sont situés à la périphérie du site.



Les espaces en contrebas des belvédères nécessitent un minimum d'entretien.

### BESOINS DE GESTION

- Entretien des échappées visuelles le long des sentiers, entretenir et nettoyer les sentiers.
- Entretien la qualité des vues sous les belvédères, à terme, possibilité d'aménager un nouveau belvédère au Gaillardon dans le site, ou aux Vignes de Prêles extérieur au site.
- Aménager de petites aires de stationnement, sans les « suraménager » de façon à conserver leur caractère rural.
- Développer les activités de découverte du site.